



# SITE NATURA 2000

Plaine du Bourg d'Oisans et ses versants

FR8201738

Comité de pilotage du 28/02/2022  
Communauté de communes de l'Oisans

# Ordre du jour

- 1- Cadrage et préalables
- 2- Election du Président de COPIL
- 3- Bilan de l'animation sur le site
- 4- Perspectives 2022

# 1. Cadrage et préalables



# Qu'est-ce que Natura 2000 ?

- **Un réseau écologique européen**, garant d'une cohérence globale
- **Objectifs :**
  - préserver la **diversité biologique** (habitats naturels et espèces menacés en Europe)
  - trouver l'**équilibre** entre milieux naturels et activités humaines

**2 Directives :** « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore »



# Gouvernance et gestion en France

## Concertation

**COPIL** : élabore et valide un **document d'objectifs (DOCOPB)**

Démarche participative pour la définition des objectifs de gestion et mesures adaptées pour préserver le patrimoine naturel

Collectivités territoriales, propriétaires et usagers, administrations, associations de protection de la nature, experts



## Contractualisation

**Contrats** (agricoles, forestiers, ni-ni) et **Charte** Natura 2000

Contractualisation proposée aux acteurs volontaires

Valorisation des bonnes pratiques



## Prévention

**Evaluation des incidences**

Prévention aux dommages aux milieux et aux espèces, MAIS sans sanctuariser les sites

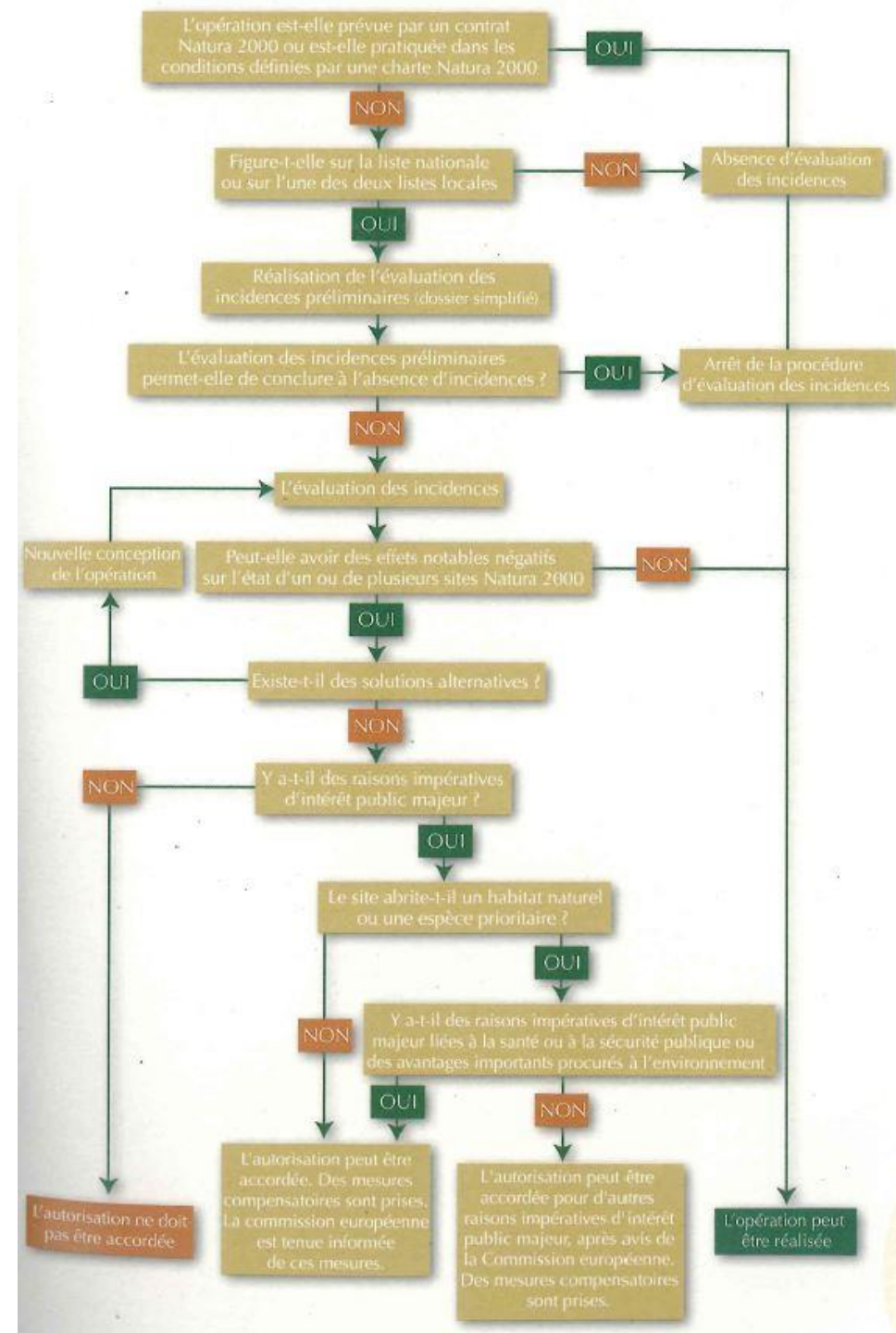
Optimisation des projets vis-à-vis des enjeux liés à Natura 2000



*Porteurs de projet : prise de contact en amont avec animateur Natura 2000  
= gain de temps !*

# Zoom sur les Evaluations des Incidences Natura 2000

- Conception du projet **en fonction des enjeux écologiques** du site Natura 2000 (**en amont**)
- Evaluation **proportionnée** à l'ampleur du projet et **appropriée** (ciblée sur les effets du projet sur les espèces et habitats qui ont justifié la désignation du site Natura 2000)
- **Conclusion claire** sur l'existence ou non d'incidences significatives
- **Une liste nationale** (pour les plans et projets relevant déjà d'un régime d'autorisation ou de déclaration) et **deux listes locales** (pour les plans, projets, activités ou manifestations ne relevant d'aucun encadrement administratif existant) fixent les activités concernées par le régime des incidences Natura 2000
- **4 niveaux d'évaluation** sont à envisager : dossier simplifié, dossier complémentaire, mesures de réduction d'incidences et mesures compensatoires



# Les sites Natura 2000 en Oisans et Matheysine

➤ **6 sites** Natura 2000

➤ **4 sites gérés par CCO**

**Animation territoriale** = mise en place de contrats, amélioration et partage des connaissances, assistance technique, suivi et veille de la cohérence des projets sur les sites

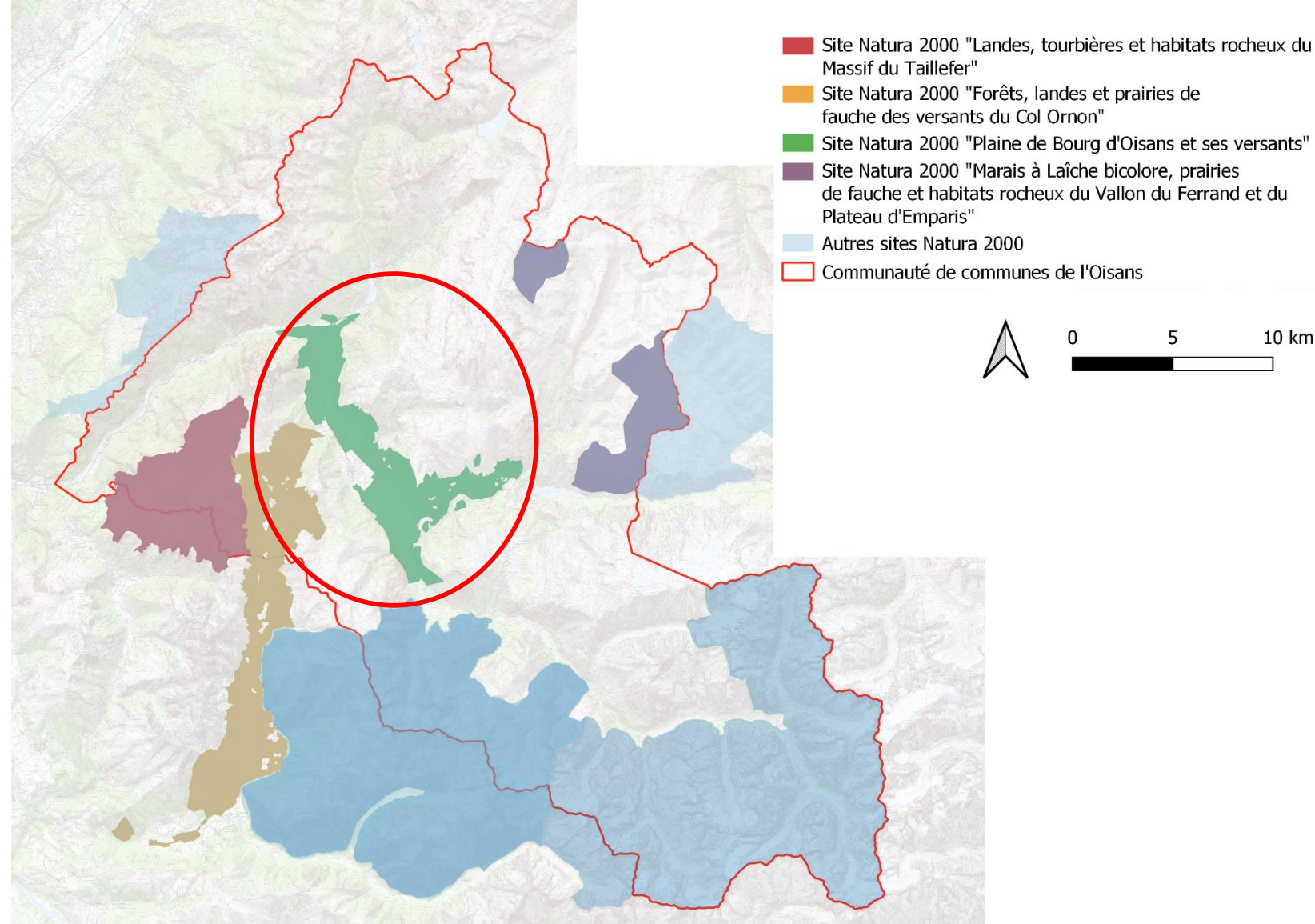
➤ **14 400 ha**

➤ **19 %** du territoire de la CCO

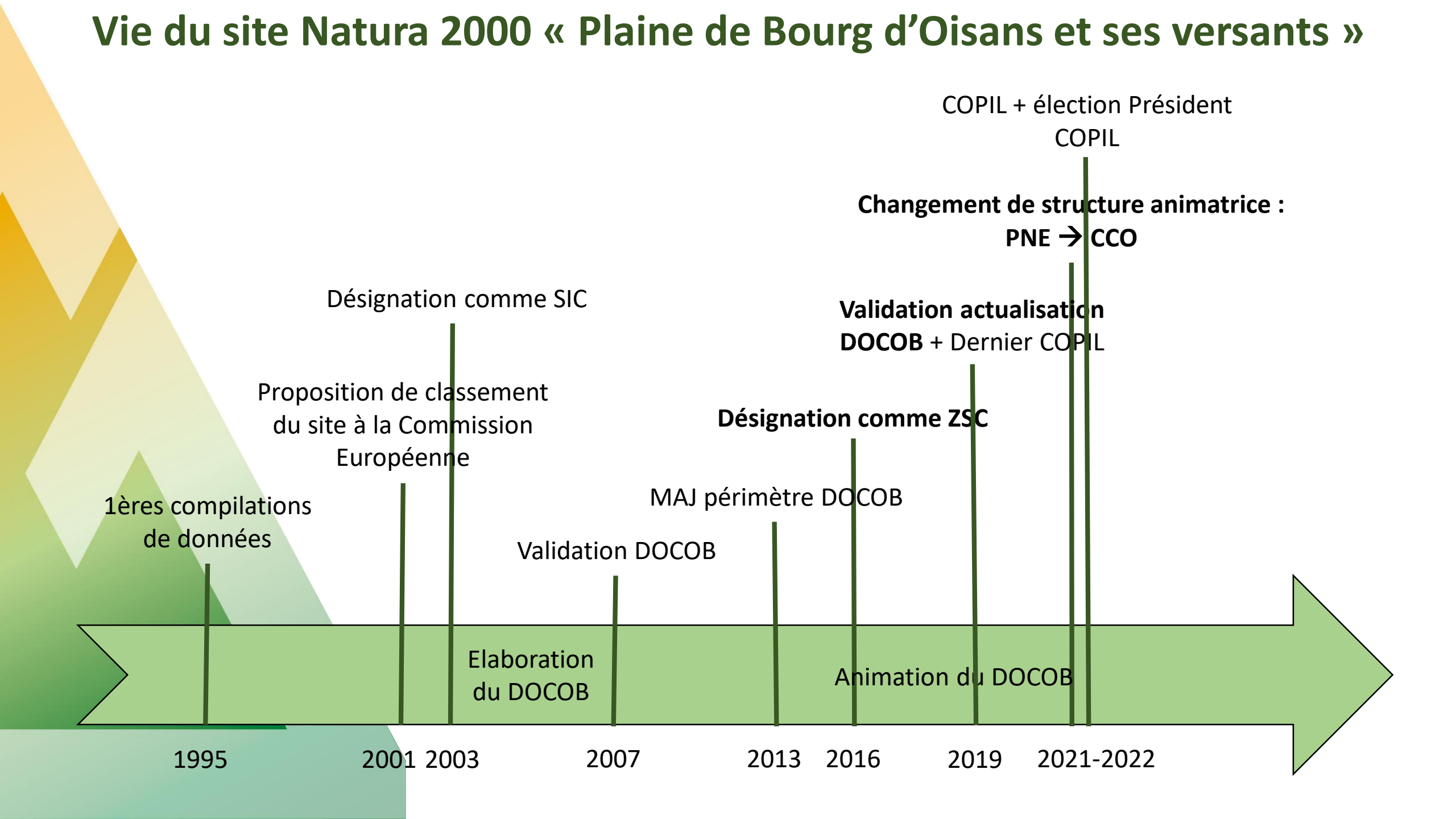
➤ **21 communes**

**Oisans** : Allemond, Auris, Besse, Le Bourg d'Oisans, Clavans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde, Livet et Gavet, Mizoën, Ornon, Oulles, Oz, Villard Notre Dame, Villard Reymond, Villard Reculas

**Matheysine** : Entraigues, Chantepérier, La Morte, Lavaldens, Valbonnais



# Vie du site Natura 2000 « Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants »





# Le site en quelques chiffres...

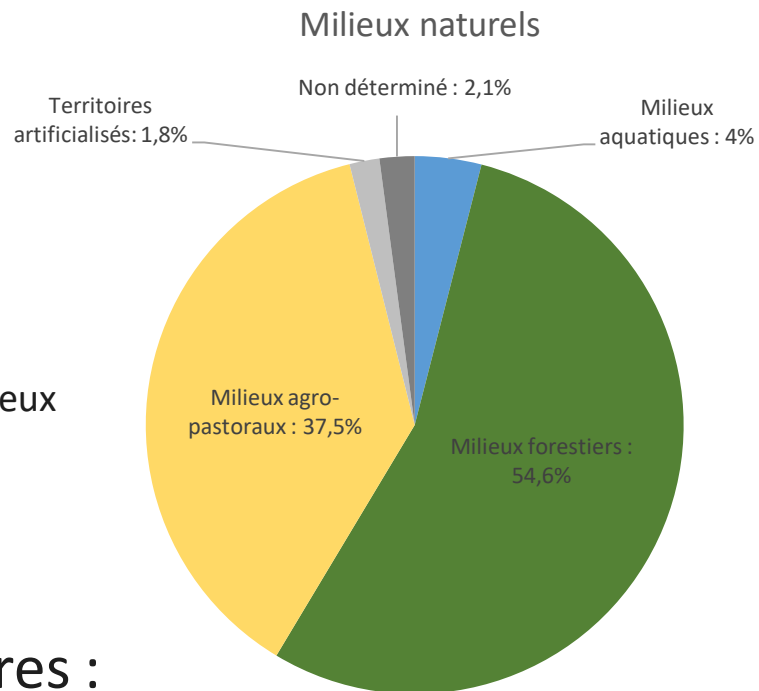
- **ZSC**
- **3 477 ha**
- **9 communes**

Allemond, Villard-Notre-Dame, Oz, Les Deux Alpes, Villard-Reculas, Le Fréney d'Oisans, La Garde, Le Bourg d'Oisans, Auris

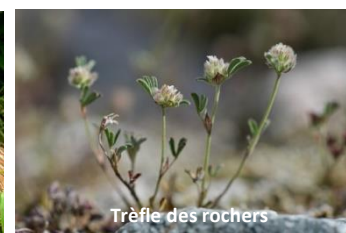
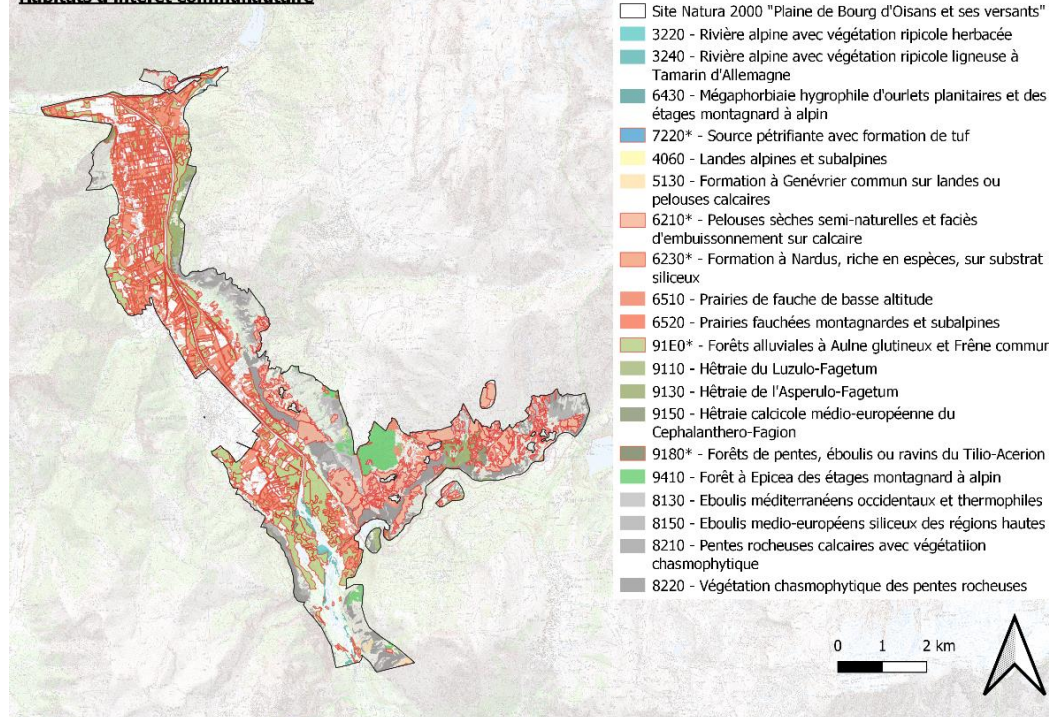
- **20 HIC** dont 5 prioritaires : prairies, bocages, boisements humides, pelouses sèches, rivière en tresse...

- **79%** de la surface du site couverte par des HIC

- **12 espèces** d'IC



## Habitats d'intérêt communautaire



## ► Enjeux sur le site :

### • Milieux ouverts :

- maintenir la diversité faunistique et floristique des **prairies de fauche**
- maintenir la **structure bocagère** de la plaine d'Oisans
- restaurer et entretenir les **pelouses sèches** d'affinité steppique

### • Milieux humides :

- préserver le fonctionnement du **tressage du Buclet**
- préserver le fonctionnement des **biefs** et les entretenir de manière différenciée
- **suivre et restaurer** les zones humides
- préserver la **qualité de l'eau**

### • Milieux forestiers :

- entretenir et restaurer les **ripisylves**
- créer et conserver des **arbres têtards**



- **Espèces :**

- conserver, améliorer et suivre les sites à **chiroptères**
- entretenir, créer et restaurer les mares forestières favorables au **Sonneur**
- étudier la présence et la distribution de l'**Ecrevisse à pieds blancs**
- étudier la présence de la **Loutre** et inventorier les zones de catiches
- inventorier les **espèces exotiques envahissantes**, prévenir l'arrivée de nouveaux foyers et gérer les foyers existants
- étudier l'impact de la **démoustication** sur les espèces d'IC

- **Fréquentation et sensibilisation :**

- réfléchir à l'accessibilité et à l'accueil du public sur le **secteur du Buclet**
- **sensibiliser, informer et impliquer** les professionnels du tourisme et les acteurs du territoire

The image features a scenic landscape of a mountain valley. In the foreground, a winding river flows through a valley floor covered in patches of snow. The middle ground shows a series of dark, forested mountain ridges. In the background, majestic mountain peaks are partially covered in snow under a cloudy sky. The left side of the image is partially obscured by a graphic overlay consisting of several overlapping triangles in shades of yellow, green, and grey. A prominent green horizontal banner is positioned across the upper middle of the image, containing the text '2. Election du Président de COPIL' in white, bold, sans-serif font.

## 2. Election du Président de COPIL

## ➤ Election du Président de COPIL (DDT38)


**Président : élu d'une collectivité désigné par les représentants des collectivités territoriales du COPIL pour une durée de 3 ans (en son nom propre)**

### **Rôle du Président :**

- Pilote le COPIL une fois par an (définition ODJ, introduction, animation des débats, conclusion)
- Peut accompagner l'animateur dans l'animation de ses missions (participation à certaines réunions...)
- Facilite les échanges entre structure animatrice et membres du COPIL
- Assure, avec l'appui de la structure porteuse, la planification et l'organisation des réunions, ainsi que la rédaction et la diffusion des compte-rendus
- Incite à la prise en compte et à la valorisation de la biodiversité dans la mise en œuvre d'autres politiques locales...

**Présidence du COPIL du site « Plaine du Bourg d'Oisans et ses versants » assurée par : Gilles Strappazon, depuis septembre 2017**

**→ (ré)élection du Président nécessaire**



**Collectivités ayant le droit de vote** : Conseil régional ; Conseil départemental ; communes de Allemond, Auris, Oz, La Garde, Le Bourg d'Oisans, Le Fréney en Oisans, Les Deux Alpes, Villard-Reculas, Villard-Notre-Dame ; Communautés de communes de l'Oisans ; SYMBHI

**→ PAROLES AUX ELUS SE PRESENTANT ET VOTE**

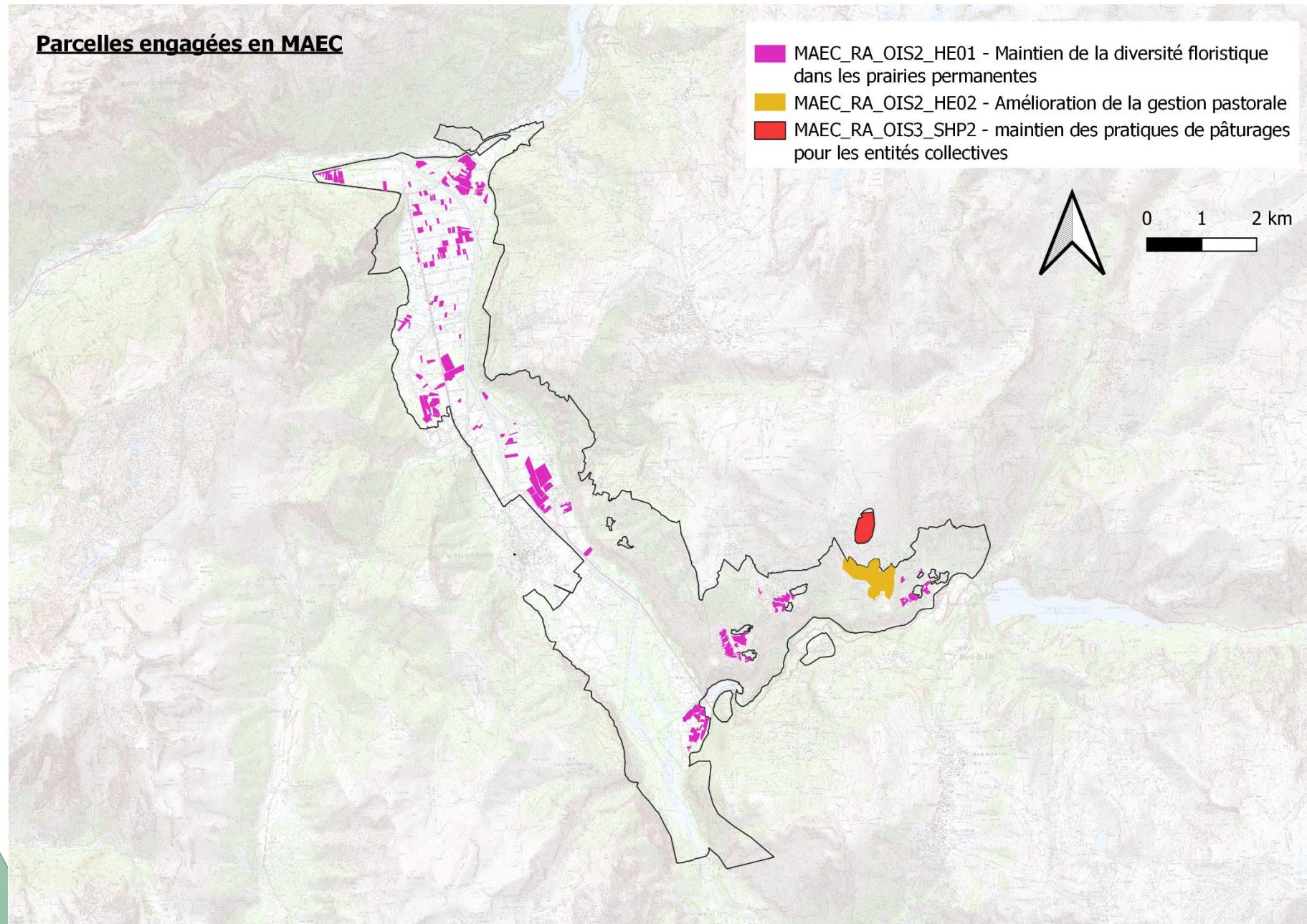
### 3. Bilan de l'animation sur le site



# Les contrats Natura 2000 agricoles (MAEC)

➤ Parcelles déclarées à la PAC

➤ Prolongation d'1 an de l'ensemble des MAEC engagées en 2015 et 2016, sur demande des agriculteurs (TéléPac)





MAEC	Coût	Surface engagée	Nombre d'exploitations
<b>Maintien de la diversité floristique dans les prairies permanentes (4 plantes indicatrices de biodiversité)</b> RA_OIS2_HE01	66,01 €/ha/an Coût sur 5 ans : 51 652 €	<b>156,5 ha</b>	<b>11</b>
<b>Amélioration de la gestion pastorale (plan de gestion)</b> RA_OIS2_HE02	75,45 €/ha/an Coût sur 5 ans : 14 558 €	<b>38,5 ha</b>	<b>1</b>
<b>Maintien des pratiques de pâturage - entités collectives (pâturage équilibré et présence de 4 plantes indicatrices de biodiversité)</b> RA_OIS3_SHP2	47,15 €/ha/an Coût sur 5 ans : 3 710 €	<b>15 ha</b>	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	Coût sur 5 ans : 69 920 €	<b>210 ha</b>	<b>12</b>

- **18% de la surface agricole** du site contractualisée
- MAEC composées à **81% par des HIC**
- **16% des HIC « agro-pastoraux »** du site contenus dans MAEC

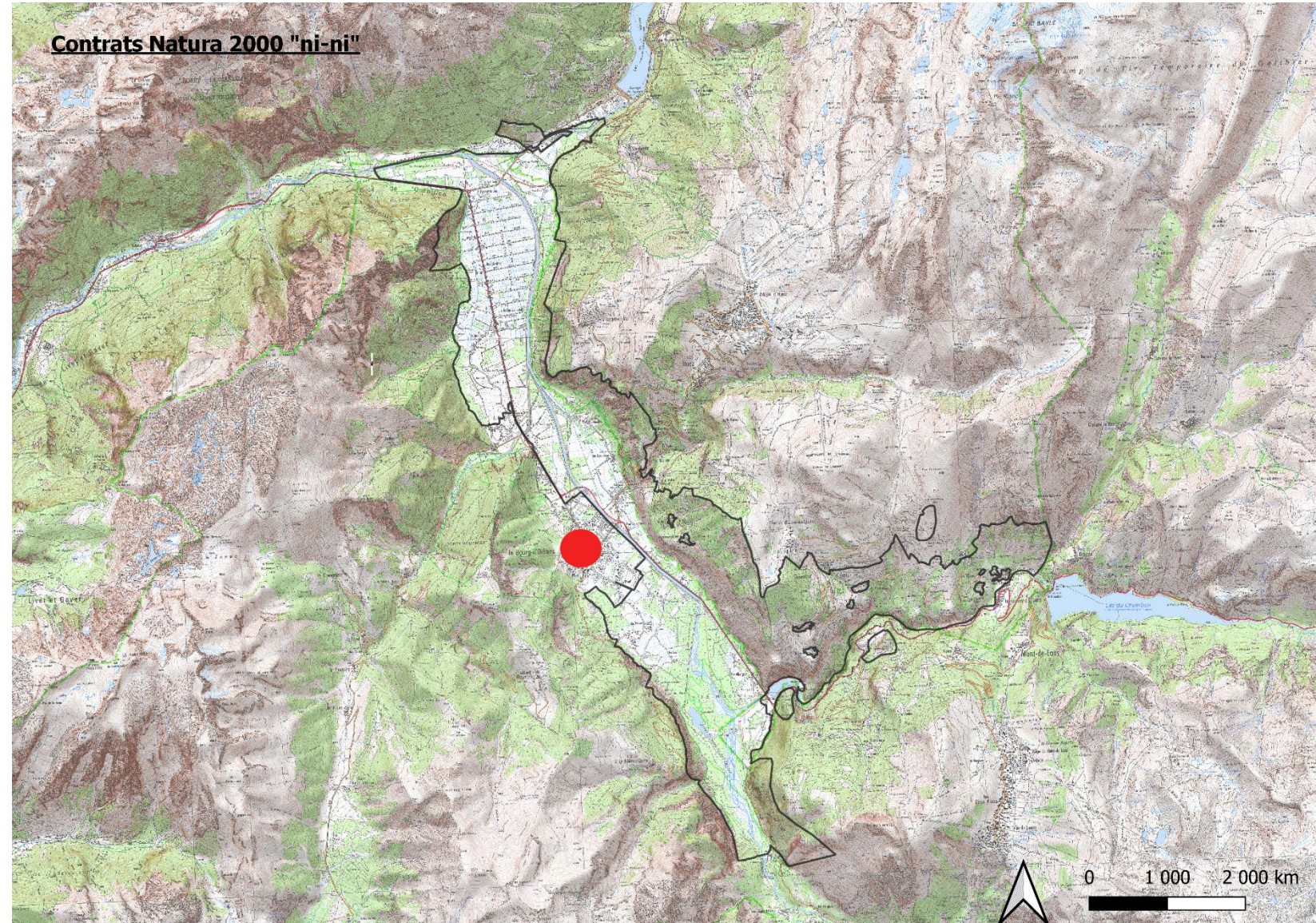


# Les contrats Natura 2000 « forestiers » et « ni-ni »

- **2010 : vidéosurveillance de la colonie de Chauve-Souris (gîte : mai – octobre) - combles d'un bâtiment au Bourg d'Oisans**



- **Pas de contrat forestier**



# Zoom sur la contractualisation ni-ni et forestière

➤ Vous êtes **propriétaire ou gestionnaire (privé ou public)** d'un terrain présentant un intérêt écologique pour maintenir ou favoriser un habitat ou une espèce « Natura 2000 »

➤ Peut-être qu'un **contrat Natura 2000** (actions de restauration écologique visant à conserver ces richesses) est fait pour vous !

Exemples : débroussaillage, pose de clôtures, création de mares, mise en défend de zones humides...

➤ Possibilité de mobiliser des **subventions « Natura 2000 »** couvrant tout (propriétaire privé) ou partie (propriétaire public) des travaux – cofinancement Etat/Europe

➤ **Appui de l'animateur :**

- expertise écologique : cohérence entre potentiel écologique et travaux à réaliser
- relais avec l'administration (DDT) qui instruit et octroie les subventions. Si avis positif...
- précision des travaux à effectuer avec rédaction d'un cahier des charges
- présentation d'un projet de contrat chiffré (sur devis)
- décision du propriétaire d'engager le contrat
- montage administratif et dépôt du contrat auprès du service instructeur (DDT)
- suivi du chantier

# Communication

## ► Edition de la 8ème Lettre d'Informations Natura 2000

### 3- Plaine de Bourg d'Oisans et ses versants



Large plaine agricole exploitée entourée de fossés et de haies, avec une forte densité forestière sur les reliefs, ce site héberge une mosaïque de milieux : milieux humides, alluvions torrentielles du Vénéon où pousse le Trèfle saxatile, coteaux steppiques, prairies de fauche fleuries, et boisements humides hébergeant le Sonneur à ventre jaune.

**Structure animatrice:** Communauté de communes de l'Oisans  
**Directive Habitats - ZSC:** FR8201738  
**Surface:** 3 473 ha  
**Altitude moyenne:** 900 m  
**Communes:** Allemond, Auris, Le Bourg d'Oisans, Les Deux Alpes, Le Freney d'Oisans, La Garde-en-Oisans, Oz, Villard-Notre-Dame, Villard-Reculas

**Habitats d'intérêt communautaire: 20,** dont 5 prioritaires  
**Especies animales d'intérêt communautaire: 8** (Petit murin, Grand murin, Vespertilion à oreilles échancrées, Isabelle de France, Ectaille chinée, Ecrevisse à pieds blancs, Chabot, Sonneur à ventre jaune)  
**Especies végétales d'intérêt communautaire: 2** (Trèfle saxatile, Sabot de Vénus)

### Le sonneur à ventre jaune

Un amphibien rare et protégé

**Le savez-vous ?**  
L'urnementation est une forme de la reproduction qui se fait par le biais de la ponte de la femelle et qui se caractérise par le fait que les œufs sont déposés dans un milieu aquatique et qu'ils sont protégés par une coque.

**Qu'est-ce qu'un espace naturel sensible (ENS) ?**  
Il s'agit d'une portion délimitée en France de la nature et des paysages. Les sites ENS ont des espaces remarquables pour leur intérêt biologique et paysager et leur caractère fragile et/ou menacé, nécessitant la mise en œuvre de mesures de protection et de gestion adaptées.

**ENS et NATURA 2000 des outils complémentaires**  
Ces deux politiques, mises en place sur un territoire communautaire permettent d'assurer un grand nombre de mesures pour améliorer un espace naturel sensible.

### Zoom sur l'ENS de Vieille Morte

L'Etat a financé la création de l'ENS de Vieille Morte en 2011 et est constitué de boisements humides et de marais de la commune de France. Le territoire de l'ENS de Vieille Morte est protégé par la présence de milieux naturels et d'espèces particulières, dont le Sonneur à ventre jaune.

Le territoire de l'ENS de Vieille Morte est protégé par la présence de milieux naturels et d'espèces particulières, dont le Sonneur à ventre jaune.

Le territoire de l'ENS de Vieille Morte est protégé par la présence de milieux naturels et d'espèces particulières, dont le Sonneur à ventre jaune.

### Le site de Buclet, un secteur en constante évolution

Le secteur de Buclet est, depuis le 13<sup>ème</sup> siècle, géré par l'Office National des Forêts (ONF). Au fil des années, les usages du site se sont transformés. Dans le milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, pour faire du développement du secteur de la peaucerie et pour alimenter les filatures, des espèces et des paysages ont été plantés. Plus récemment, l'installation d'une centrale commerciale dans les années 1990, une partie des espèces a été rasée. En 2011, la fermeture de la centrale, l'encensier graine non comestible a été rasé et le site, devenu sensible à la fois de l'ONF et de la commune, a été réhabilité et est en constante évolution.

Le site de Buclet est un secteur en constante évolution. Les espèces et les paysages ont été plantés. Plus récemment, l'installation d'une centrale commerciale dans les années 1990, une partie des espèces a été rasée. En 2011, la fermeture de la centrale, l'encensier graine non comestible a été rasé et le site, devenu sensible à la fois de l'ONF et de la commune, a été réhabilité et est en constante évolution.

### Le savez-vous ?

Le site de Buclet est un secteur en constante évolution. Les espèces et les paysages ont été plantés. Plus récemment, l'installation d'une centrale commerciale dans les années 1990, une partie des espèces a été rasée. En 2011, la fermeture de la centrale, l'encensier graine non comestible a été rasé et le site, devenu sensible à la fois de l'ONF et de la commune, a été réhabilité et est en constante évolution.

**Témoignage**  
Eric Salvat, Responsable ONF de la Forêt territoriale Oisans-Matheysine



Lettre d'information • n°8 - Édition 2021

### Édito

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines. Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces rares ou menacés à l'échelle européenne.

La France compte 1 766 sites, qui couvrent près de 13 % du territoire terrestre métropolitain et 11 % du territoire marin métropolitain.

### Sommaire

Présentation des sites Natura 2000 ..... 2

Le Sonneur à ventre jaune, un amphibien rare et protégé emblématique de la plaine du Bourg d'Oisans ..... 4

Le secteur de Buclet, un secteur en constante évolution ..... 6

Une invasive encore peu connue : le Bunias d'Orient ..... 8

Les combes à neige du site « Emparis-Coléon » ..... 10

Des sensibilisateurs nature présents durant l'été 2021 sur les sites du Taillefer et d'Emparis ..... 12

Nicole Faure  
 Vice-présidente en charge de l'environnement à la Communauté de communes de l'Oisans

The image features a wide-angle landscape of a mountain valley. In the foreground, a winding river flows through a valley floor covered in patches of snow. The middle ground shows several mountain ranges with varying degrees of snow cover. The background consists of high, rugged mountain peaks, some of which are heavily snowed. The sky is filled with soft, grey clouds. On the left side of the image, there are several overlapping geometric shapes in shades of yellow, green, and grey. A prominent green horizontal banner is positioned in the upper-middle section, containing the text '4. Perspectives 2022' in white, bold, sans-serif font.

## 4. Perspectives 2022

# Point d'actualités

## ► Loi 3DS :

- validée par Députés et Sénateurs (31/01/2022)
- **transfert aux Régions de la compétence de gestion des sites Natura 2000** exclusivement terrestres, en cohérence avec leur rôle de chef de file en matière de biodiversité et d'aménagement du territoire (en lieu et place des Préfets de département)
- transfert effectif en **2023**

# Programme d'activités 2022

## ➤ Agriculture :

- Préparation du **nouveau PAEC** (PAEC commun Sud-Isère/Oisans)
  - février 2022 : discussion pour la création d'un appel à projet régional (élaboration et animation du PAEC)
  - avril 2022 : lancement de l'AAP régional
  - avril – septembre 2022 : élaboration du nouveau PAEC Oisans/Sud-Isère
  - septembre 2022 : dépôt du PAEC
  - novembre 2022 : sélection et validation des PAEC
  - décembre 2022 – mars 2023 : rédaction des notices, paramétrages, notifications
  - avril 2023 – 15 mai 2023 : déclarations PAC (avec nouvelles MAEC)
- Mise en place d'une **formation « haies bocagères »** à destination des agriculteurs
- Travail sur la **réouverture de milieux enfrichés** (pelouses sèches)

➤ **Pelouses** : étendue herbeuse basse parsemée de buissons et de bosquets, installée sur des sols filtrants, peu profonds et **pauvres en éléments nutritifs**

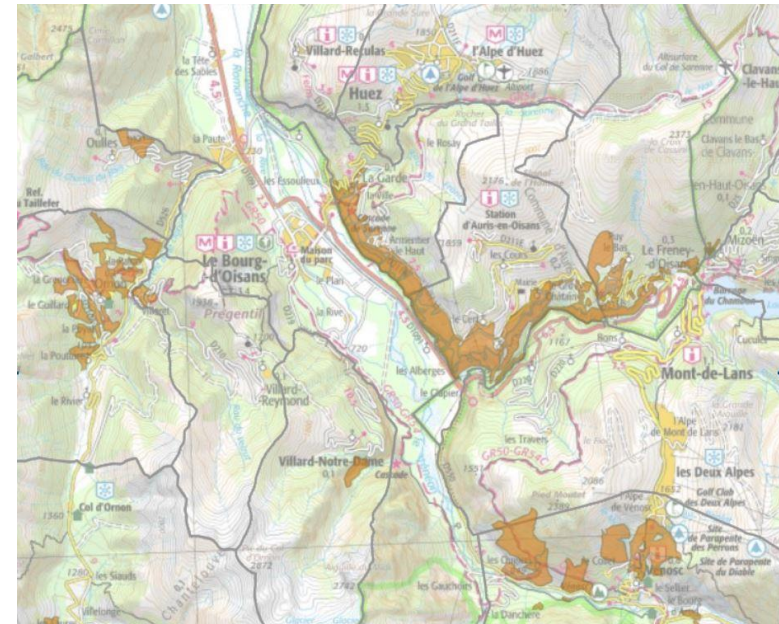
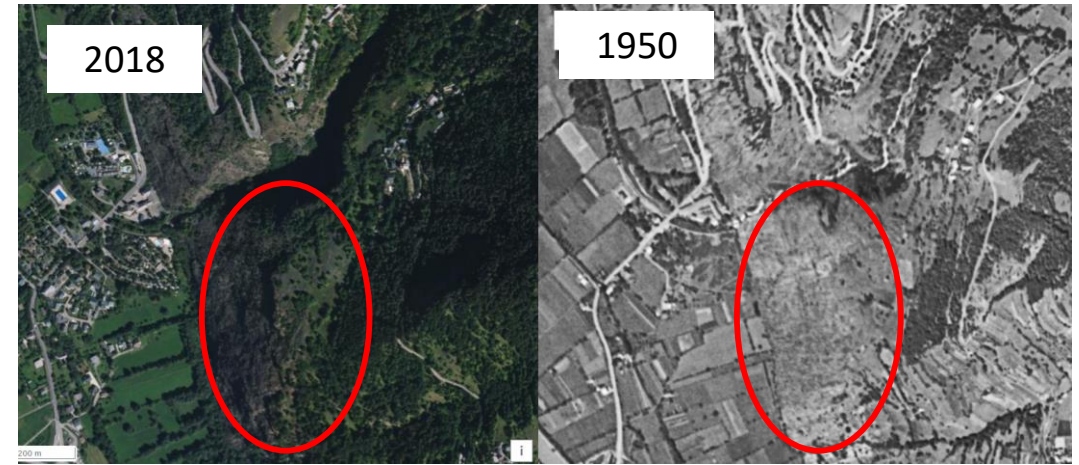
➤ **Réservoir de biodiversité** : espèces végétales et animales rares et protégées

➤ Milieux naturels **façonnés par l'Homme... et les troupeaux** !

➤ L'évolution naturelle menace les pelouses = **déprise agricole**

➤ Cela se ressent sur les **paysages** et sur la **biodiversité**

➤ **Agir avec Natura 2000** : contrats financent des actions de préservation (débroussaillage, pose de clôtures...) et de maintien (MAEC)







➤ **Milieux humides et forestiers :**

- Entretien des **mares à sonneurs** et réflexion sur la création d'un réseau de mares (LPO, CD38)

➤ **Milieux aquatiques :**

- Suivi de l'avancée de la **SNAP (Etat) sur le secteur du Buclet** (confluence Vénéon-Romanche)

➤ **Espèces :**

- Suivi de la population de **Sonneurs des Alberges** - CMR (LPO, CD38)
- Suivi de la population de **Petits et Grands Murin de Bourg d'Oisans** (PNE)
- Suivi des **EEE** sur la plaine (PNE)



➤ **Sensibilisation / communication :**

- Edition de la **lettre d'informations** Natura 2000 (année 2022)
- Article « Natura 2000 » dans le « **Point commun** » (journal de la CCO)
- Poursuite du **site internet ?**
- Présentation de Natura 2000 en **Conseils municipaux** et/ou aux **élus référents**
- Produire des « **porter à connaissances** » à la demande
- Rédiger des notes techniques dans le cadre des **évaluations d'incidence**

# Budget prévisionnel 2022 – animation (4 sites)

Dépenses 2022	Montant TTC
<b>Prestations de service</b> (Maquettage et impression de la lettre d'information / Volet forestier : appui technique animation Natura2000)	<b>5 108,64 €</b>
<b>Dépenses de rémunération</b> <b>+ Frais de déplacement</b> (5% des dépenses de rémunération) <b>+ Coûts indirects</b> (15% des dépenses de rémunération)	<b>63 891,36 €</b>
<b>TOTAL DU PROJET</b>	<b>69 000 €</b>

Recettes 2022 (aides des financeurs)	Montant
<b>État</b>	<b>34 500,00 €</b>
<b>UE (FEADER)</b>	<b>34 500,00 €</b>
<b>TOTAL DU PROJET</b>	<b>69 000 €</b>

A scenic view of a mountain valley with snow-capped peaks and a winding river, overlaid with a green banner containing the text "Merci pour votre attention". The background shows a vast mountain range under a cloudy sky, with a river flowing through a valley. The foreground features dark, bare tree branches. The overall color palette is dominated by blues, greys, and whites, with a vibrant green banner and yellow-green geometric shapes on the left side.

**Merci pour votre attention**